

## Mise en œuvre du Programme Spécifique du Réseau Rural National en 2016 : résumé à l'intention du citoyen

### ■ Le Réseau rural national, pour qui? Pourquoi?

L'idée de réseau rural est une **initiative européenne** qui vise à valoriser, échanger, informer pour faire caisse de résonance de toutes les initiatives en matière de développement rural. L'espace rural est vu comme « *espace de moindre densité, (...) l'espace rural peut être vu comme le trésor spatial d'une société métropolisée.* » indiquait le géographe Martin Vanier lors d'un temps fort du réseau rural en 2016.

Le Réseau rural national (RRN) contribue aux réflexions et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il organise **des échanges** entre acteurs et valorise les **pratiques locales pertinentes** en lien avec les réseaux ruraux régionaux. Enfin, il est en relation avec le Réseau européen de développement rural (ENRD), aux côtés des autres États membres. Gouvernance alimentaire locale, agro-écologie, économie circulaire, économie sociale et solidaire, lien urbain-rural, telles sont les principales problématiques partagées autour desquelles le RRN facilite la rencontre des acteurs impliqués dans le développement durable des territoires ruraux (élus, administration, associations, syndicats, entreprises...)

### ■ Concrètement, qu'est-ce qui a été fait en 2016 ?



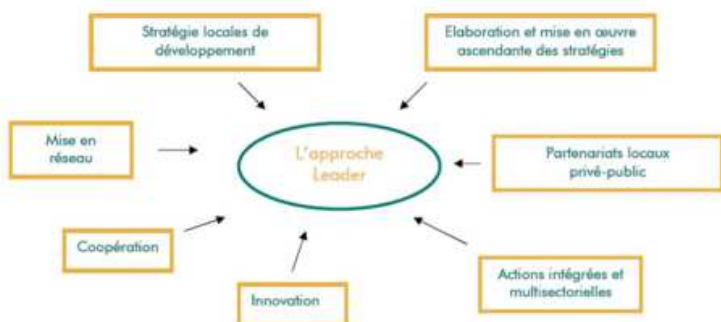
2016 est marquée par les premières productions de ressources opérationnelles. L'année a aussi permis de renouer les articulations avec les réseaux régionaux, qui ont repris corps avec les régions nouvellement organisées, et avec la mise en œuvre des programmes régionaux de développement rural. La visibilité du RRN se manifeste en 2016 avec des actions ouvertes aux acteurs (séminaires...) et de premières productions thématiques, au-delà de la mise en capacité du Réseau qui caractérisait l'action 2015.

### ■ Des rencontres

Si l'activité visible pour le grand public se traduit essentiellement par l'organisation de 2 séminaires les 30 juin et 1 juillet 2016 (séminaire du réseau national et séminaire dédié au Partenariat Européen pour l'Innovation) en présence de 2 ministres en charge de l'agriculture et de la ruralité et du directeur adjoint de la DG Agri de la Commission européenne, des réunions régulières des acteurs concernés et de leur représentants ont été assurées pour mettre en œuvre le plan d'action. Outre la réunion mensuelle des 3 copilotes de ce réseau (Ministère en charge de l'agriculture, Commissariat à l'égalité des territoires et Régions de France), un comité de suivi unique s'est tenu le 20 octobre 2016, un comité consultatif de LEADER en mai 2016, un comité consultatif du PEI en octobre 2016 ainsi que 2 comités du réseau rural (en avril et novembre).



## ■ Des Groupes d'Action Locale (GAL) qui émergent progressivement



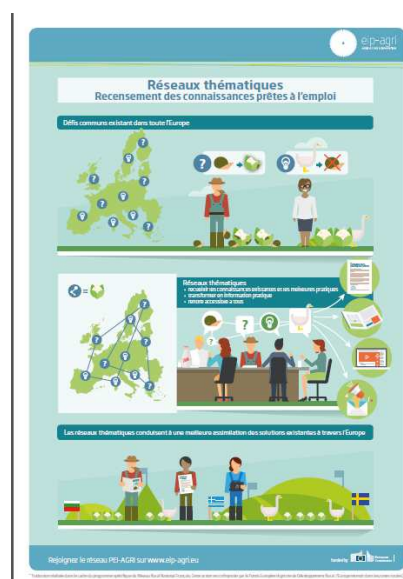
Source : « L'approche leader - Guide de base »  
Luxembourg : Office des publications officielles des CE

LEADER : à l'échelle de la France, on approchera les 350 GAL sur 2014-2020 contre 222 en 2007-2013. Le RRN se propose d'améliorer et de faciliter la mise en œuvre des projets par la mise en réseau entre anciens et nouveaux GAL et par un ensemble d'outils co-construits. Au 31 décembre 2016, on en dénombrait 333 sélectionnés par les autorités de gestion régionales. L'année 2016 a été consacrée à l'instrumentation, pour la gestion des différentes sous mesures LEADER dans le cadre d'un groupe de travail LEADER rassemblant l'ensemble des régions françaises, le Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, l'Agence de Service et de Paiements et Régions de France. Concernant la coopération LEADER, un travail sur les futures actions à mener a été engagé lors de 3 réunions, l'une avec l'Association Nationale des Pays et des Petits (en mars 2016) et deux autres lors des Assemblées générales de LEADER France (juin et septembre 2016).

La capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques dans le cadre de LEADER ont concerné cette année deux documents produits à la fin de la programmation 2007-2013 et qui ont été traduits en anglais pour un meilleur partage avec les différents Etats membres : 24 fiches d'expériences sur des projets de GAL relatifs au développement agricole, et une étude sur la mise en œuvre de la coopération LEADER en France et les suites à donner à cette coopération pour les années à venir.

Le Réseau rural national a également participé aux réunions institutionnelles européennes du sous groupe LEADER /CLLD (Développement Local mené par les acteurs Locaux) en février 2016. .

## ■ Un réseau du PEI ( partenariat européen pour l'innovation) qui s'étoffe et participe aux réflexions européennes



Une cinquantaine d'experts français sont impliqués dans les 23 « Focus groups » du réseau européen du PEI (soutenu par le FEADER). Les acteurs français sont également très présents dans 13 des 16 « réseaux thématiques » sélectionnés dans le cadre de la politique de recherche Horizon 2020 entre 2014 et 2016. L'animation nationale du PEI est particulièrement active pour développer la valorisation et les articulations entre les travaux régionaux, nationaux et européens du PEI. En 2016, ce sont 19 appels à projets de groupes opérationnels du PEI qui ont été lancés au titre de 15 programmes de développement rural. 48 groupes opérationnels étaient en activité au 31 décembre 2016 et ce dans 6 régions différentes (7 PDR).

Ces partenariats visent des innovations qui répondent à des besoins concrets d'agriculteurs et de sylviculteurs, via le partage de connaissances, la recherche appliquée, l'expérimentation et les échanges entre chercheurs et praticiens de terrain ((interactive et ascendante).

Ces innovations relèvent de défis sociétaux. La moitié des projets contribuent à la transition agro-écologique. Les thématiques d'innovations sont : évolutions de pratiques et de systèmes d'exploitation, santé des végétaux et des animaux, gestion de l'eau et qualité des sols, développement économique durable via la diversification, la bio-économie, les chaînes d'approvisionnement, l'autonomie protéique...

## ■ Des projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) qui produisent leurs premiers résultats

16 projets se sont poursuivis en 2016 dans le cadre de l'appel à projets MCDR, impliquant environ 150 acteurs dans les domaines du développement de l'agriculture, de la recherche, de l'environnement ainsi que quelques entreprises et associations non agricoles. En 2016, il peut être noté par exemple qu'un MOOC (Massive Online Open Courses) a été mis en ligne, des sites de partages d'informations, des guides méthodologiques ont déjà été produits.

Une journée « agora » a été organisée pour présenter ces projets nationaux MCDR et leurs premiers travaux le 07 avril 2016. Une synthèse de cet événement a été produite.



## ■ Des premiers séminaires thématiques pour améliorer la mise en œuvre des programmes de développement ruraux régionaux



Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a organisé un séminaire sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) les 8 et 9 septembre derniers. Tables rondes et ateliers de réflexion ont été organisés avec les États membres de l'Union européenne sur la conception de ces

3 séminaires nationaux ont été organisés en 2016 sous la bannière du réseau rural : un séminaire national du réseau rural, un séminaire du partenariat Européen pour l'innovation et enfin un séminaire sur les mesures agro-environnementales qui a débouché sur l'émergence d'un réseau européen autour de cette question.

Pour en savoir plus :

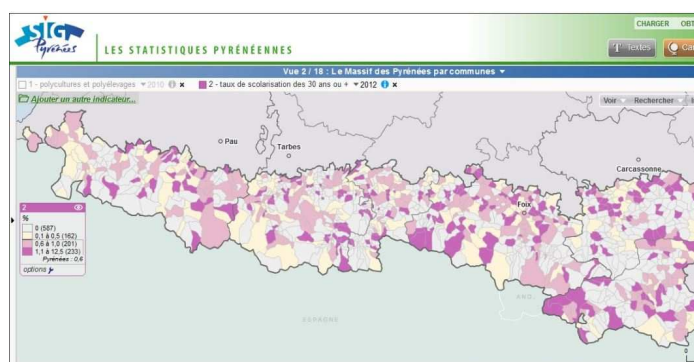
<http://www.reseaurural.fr/le-reseau/activite/C3%A9s/C3%A9v/C3%A8nements-s/C3%A9minaires>

## ■ Des formations à l'utilisation des données de l'ODR pour mieux impliquer les acteurs

L'Observatoire du Développement Rural est une base de données, administrée par l'INRA, qui est munie de différents logiciels d'extraction, de synthèse, de traitement de données, ce qui en fait un réel système d'information sur le développement rural et un outil de suivi et de prospective des politiques de développement rural notamment communautaires et ce, aux différentes échelles, du niveau local au niveau national. **3 journées de formation ont été organisées en 2016 pour permettre aux acteurs de se familiariser avec cet outil.** Cette action va être poursuivie.

Site de l'ODR :

[https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto\\_joomla/](https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla/)



(exemple de représentation cartographique d'indicateurs statistiques. Observatoire)

Vitrine de Géoclip : <http://www.geoclip.fr/>

Un exemple de cartographie produite

## ■ Une communication alimentée par une plus grande densité de projets pour informer le grand public

6 newsletters sont parues en 2016. Elles s'accompagnent d'un chiffre du mois qui illustre la politique de développement rural mise en œuvre en France. Une campagne photographique dont l'objectif est de donner un visage aux territoires a été réalisée en 2016 afin de mettre en valeur 10 projets portés par des acteurs de 9 régions et faisant pour certains appel aux dispositifs LEADER et PEI.

Une exposition de ces clichés a été présentée lors des séminaires de juin. Une plaquette et une vidéo de présentation du réseau ont également été diffusées.



### ■ Des « petites œuvres multimédia » pour illustrer les actions du Réseau rural

Date de mise à jour: Vendredi, avril 28, 2017 - 16:00



Le Réseau rural valorise la campagne photographique lancée en 2016 à travers de petites œuvres multimédia, alliant clichés et commentaires audio. Dix reportages courts pour vous donner un aperçu de ceux qui font le Réseau rural et des projets qu'ils animent sur le territoire.

## ■ Le Réseau rural et moi, acteur local ou simple citoyen

### **Je suis acteur de développement local, à quoi peut me servir le Réseau rural ?**

Il me permet de me mettre en relation avec d'autres acteurs qui ont déjà réalisé des projets proches de ce que je veux faire, ou avec qui je pourrais construire des relations complémentaires pour mieux avancer dans mes projets. Des appels à projets régionaux et nationaux me permettent aussi de bénéficier de financements pour initier des projets.

### **Je suis simple citoyen, à quoi peut me servir le Réseau rural ?**

Faire mieux connaître le développement rural et agricole au grand public est un des objectifs de ce réseau. Les outils développés permettent d'avoir des informations sur le développement rural, à prendre conscience des mutations et innovations qui sont en cours dans le domaine agricole et rural, à profiter de connaissances notamment disponibles sur les sites de l'observatoire du développement rural: [https://odr.supagro.inra.fr/intranet/carto\\_joomla](https://odr.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla) et sur le site du réseau rural: <http://www.reseaurural.fr/> De plus, les séminaires nationaux sont ouverts à tous.

### **Je suis un acteur qui intervient plutôt dans le milieu urbain, ai-je un intérêt à m'intéresser au Réseau rural ?**

Oui, le Réseau rural vise aussi à favoriser le lien entre rural et urbain ; des projets communs peuvent être envisagés au niveau régional comme national ; par exemple, le projet RnPAT, Réseau National pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et porté par Terres en villes renforce cette articulation, de même que le projet AGIS, « élargir la participation pour favoriser l'installation » porté par Terre de liens. Les innovations portées par des acteurs du développement agricole et rural sont valorisées et peuvent aussi inspirer des acteurs urbains. La coopération entre acteurs est aussi largement encouragée par le réseau.

### **Je suis agriculteur, quel contact puis-je avoir avec le Réseau rural ?**

Par le biais des acteurs représentés dans le Réseau régional ou par des fédérations représentées au niveau national, le Réseau rural soutient des projets agricoles innovants qui impliquent des exploitations agricoles. C'est par exemple le cas du projet porté par le SUACI Montagn'Alpes « PASTO : soutien de l'agro-pastoralisme comme économie territorialisée en zone de montagne », « USAGES : l'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales » porté par l'Atelier Paysan ou encore « DEAPNA : développer l'entrepreneuriat agricole pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations en milieu agricole » porté par la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne de Vendée. Ces projets constituent de bons vecteurs de diffusion et d'échanges autour des innovations en cours dans le monde agricole.

### **Quel lien entre le Réseau rural national et les réseaux ruraux régionaux ?**

Les réseaux ruraux régionaux (RRR) sont mis en place par les conseils régionaux. Ils cherchent à fédérer au niveau de leur territoire les acteurs régionaux concernés par le Programme de développement rural (PDR). Le Réseau rural national (RRN) a vocation à être « carrefour des régions », organisateur de lieux de co-construction. Il joue un rôle de détection, de repérage et de transfert puisque les réponses aux problèmes rencontrés sur un territoire peuvent parfois être trouvées ailleurs.

### **Quel lien avec l'Europe ?**

Le Réseau rural national est le relais entre le niveau européen et le niveau régional. Son équipe nationale participe au Réseau rural européen à l'instar des réseaux des autres États membres et veille à l'articulation entre ses activités et celles des réseaux ruraux régionaux. Ainsi, il accroît les échanges d'idées et d'expériences et permet aux acteurs français d'avoir un regard plus ouvert sur ce qui se passe dans d'autres pays.

### **Comment contacter le Réseau rural ?**

Un annuaire des correspondants des réseaux régionaux est disponible ainsi qu'une carte interactive au lien suivant <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseaux-ruraux-regionaux>

**Contact :** [contact@reseaurural.fr](mailto:contact@reseaurural.fr)